

TRANSPORTS MARITIMES

Introduction

Le secteur du transport maritime s'est renforcé dans notre pays vu son importance dans la croissance, l'assistance des exportations, la logistique et l'amélioration de la compétitivité pour le développement des échanges commerciaux qui sont assurés à 98% par la voie maritime.

Le secteur du transport maritime a connu plusieurs réformes dont les objectifs portent sur la libéralisation des services, l'instauration de la concurrence, l'incitation de l'initiative privée, des modalités de gestion dans les ports aux fins d'adopter les moyens modernes d'amélioration de la qualité des prestations, des rendements et de compression de coûts.

La stratégie de développement prévue pour le secteur du transport et portuaire

Le transport maritime

La stratégie de développement de transport maritime repose notamment sur les actions suivantes :

- inciter la participation des privés dans toutes les activités du secteur du transport maritime par leur groupement dans des sociétés spécialisées pour consolider leurs capacités d'investissement dans le renouvellement de la flotte selon les besoins et les priorités du pays (le commerce extérieur, le transport des résidents à l'étranger).
- Encourager le partenariat avec les transporteurs maritimes étrangers pour s'implanter sur les corridors maritimes par lesquels transitent les marchandises tunisiennes.
- Faciliter le financement de la flotte maritime par la modification des procédures juridiques relatives à l'enregistrement des navires en vue d'augmenter la participation étrangère dans la propriété des navires immatriculés en Tunisie et permettre aux navires affrétés à long terme de battre le pavillon national.
- Favoriser la coordination entre les armateurs et les chargeurs tunisiens pour augmenter la participation de la flotte nationale dans le transport des échanges extérieurs.
- Encourager les transporteurs maritimes à investir dans des nouvelles unités adoptées aux exigences des échanges commerciaux tunisiens.
- Développer la construction et la maintenance des navires aux fins de promouvoir et satisfaire les besoins de la flotte nationale et optimiser l'emplacement de la Tunisie sur l'axe du transport Est-Ouest de la méditerranée aux fins d'offrir des services de maintenance aux navires étrangers.

Le transport multimodal

- Développer le transport multimodal et les zones d'activités logistiques sur un axe de transport pilote transportant les unités de charges (conteneurs et remorques) tout en tenant compte des

besoins du commerce extérieur, et des défis internationaux et interrégionaux pour intégrer les réseaux de transport européens (les autoroutes de la mer).

Les ports maritimes de commerce

La stratégie de développement des ports repose notamment sur :

- la confortation et la modernisation de l'infrastructure portuaire, le renforcement de liaison avec le réseau routier et ferroviaire.
- La création des ports de nouvelles générations pour favoriser le commerce extérieur de notre pays.
- La spécialisation de nos ports selon les spécifications techniques et les besoins de la région, tout en développant des services portuaires non polluants et assurer la conciliation entre les ports et les agglomérations urbaines qui les entourent.
- La création d'un port en eaux profondes et une zone des services économiques et logistiques dans la région d'Enfidha.
- Appliquer les normes de qualité pour les prestations portuaires et améliorer leurs efficacités aux fins d'atteindre les indicateurs de performances internationaux notamment au niveau de l'acconage et la manutention des marchandises, la durée de séjour au port.
- Le développement du port de la Skhira en un pôle portuaire spécialisé dans le trafic du pétrole et des produits chimiques.
- Poursuivre la facilitation des procédures administratives et portuaires, pour la mise en œuvre effective d'échanges de données informatisées (liasse transport) et généraliser son exploitation par tous les intervenants aux ports.
- Renforcer la sécurité et la sûreté dans les ports maritimes commerciaux, par la mise en œuvre des normes internationales.
- Consolider le contrôle des navires par l'Etat du port et l'Etat du pavillon, et renforcer la mise à niveau des ressources humaines par une formation adéquate.

Les professions de la marine marchande et les transitaires

- Elaborer et mettre en œuvre un programme de mise à niveau des professions de la marine marchande et des transitaires pour se préparer à la libéralisation des services du transport maritime et des ports, consolider leurs capacités d'investissement et leur professionnalismes aux fins de pouvoir accéder à l'exploitation des grands projets (le port en eaux profondes d'Enfidha, les zones logistiques) et fournir des prestations à valeur ajoutée pour les marchandises en maîtrisant toute la chaîne du transport.

L'Administration, l'organisation, la législation et la formation

- La modernisation et l'harmonisation du cadre réglementaire avec les exigences du développement du secteur (en tenant compte des nouvelles conventions internationales et de la

libéralisation des services).

- Développer les capacités administratives en matière de contrôle, d'organisation et de coordination entre les intervenants.
- Exploiter les possibilités disponibles auprès de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle pour répondre aux besoins du secteur de transport en matière de formation initiale et continue, créer de nouvelles filières et spécialités conformément au développement du transport tel que les techniques logistiques et le transport multimodal.
- Le développement de la formation au niveau de l'institut méditerranéen de formation des métiers de la mer pour répondre aux besoins du secteur notamment en matière de formation des marins et des agents spécialisés en logistique et transport multimodal.

Sécurité, sûreté et protection de l'environnement marin

- L'application des normes de sécurité et sûreté et de protection de l'environnement marin conformément aux règles internationales et la réglementation nationale, renforcer les moyens de contrôle et de protection de l'environnement, assurer la mise à niveau du facteur humain.

Les réalisations durant le XIème plan

Le transport maritime

La compagnie tunisienne de navigation a renforcé sa flotte maritime par :

- L'acquisition en début de 2010 de deux RoRo d'occasion "ELYSSA" et "AMILCAR" dont le montant s'élève à 147 millions de dinars
- La construction d'un car-ferry neuf pour une capacité de 3200 passagers et 1060 voitures, et dont le montant est près de 357 millions de dinars, La mise en exploitation de ce navire est programmée pour la saison estivale de 2012.
- La société nouvelle de transport KERKENA a acquis un transbordeur "ELLOUD7" en 2007 dont le montant est de 8.4 millions de dinars et a construis sur le marché local un nouveau transbordeur "CERCINA" coûtant 12.7 millions de dinars et dont la mise en exploitation a eu lieu en juin 2010.
- La société de transport maritime privé GMT a acquis en mai 2010 un navire citerne d'occasion "ZEMBRA" pour le transport des produits chimiques.
- L'achat d'un navire conventionnel « ISKANDER » en 2007, par la Société « AFRICA MARINE COMPAGNY ».
- L'achat d'un navire conventionnel «RADES» en 2008, par la Société « METAL SHIP ».

Le transporteur multimodal

Des consultations régionales concernant le développement du transport multimodal ont été organisées le 08 mars 2008 à Tabarka, Sousse et Sfax et ont été clôturées par une consultation nationale sous le patronat de Monsieur le premier ministre le 15 mars 2008.

Durant la dite journée les résultats d'enquête menée auprès de 1000 sociétés (chargeurs, transporteurs, des différents agents économiques...) ont été présentés. Cette enquête a porté notamment sur le développement du transport multimodal et aux choix des modalités adéquates pour atteindre les objectifs.

Les principales recommandations de cette consultation ont porté essentiellement sur l'adoption du transport ferroviaire de conteneurs, la connexion du système de la SNCFT à la liasse de transport, la liaison ferroviaire avec les autres modes de transport, tout en respectant les spécificités techniques et les normes exigées afin de garantir la fluidité des unités de charges.

Aussi, à cette occasion, le coup d'envoi d'une première opération de transport multimodal a été donné, il s'agit du train block (aller-retour) tous les jours du port de RADES à destination SOUSSE-SFAX-GABES.

L'évaluation préliminaire des de cette expérience a montré un accroissement progressif du nombre des conteneurs transportées par train.

	(mars-décembre) 2008	Année 2009	(janvier-août) 2010
Nombre de voyage (aller-retour)	256	362	335 ↑
Nombre de conteneurs plein (20 pieds)	5500	7500	6100 ↑

Ainsi on a transporté sur cet axe depuis la première date fixée jusqu'à fin août 2010, près de 32000 conteneurs équivalent 20 pieds (y compris les conteneurs vides) ce qui a évité la circulation d'environ 25000 camions à travers le réseau routier.

Et pour promouvoir le transport multimodal l'action pour le moyen et le long terme porte notamment sur :

- intensifier l'exploitation du réseau du transport ferroviaire, liant les ports de commerce et les zones d'activités logistiques.
- Elargir l'expérience du transport ferroviaire des conteneurs sur d'autres axes tels que le nord et le nord ouest.
- La mise en œuvre du projet Euro-méditerranéen des autoroutes de la mer afin de promouvoir l'efficacité des services de transport de porte à porte.

Les projets portuaires :

- Le régime d'octroi des concessions portuaires a été mis en place aux fins d'encourager et d'inciter les opérateurs privés à participer au développement des services et de l'infrastructure portuaire : Le nombre de concessions cédées actuellement s'élève à 58 (octobre 2010).
- La construction d'une station maritime pour les navires de croisière au port de la Goulette : le première quai dont la longueur 320m a été mis en exploitation depuis avril 2009 le deuxième

quai de longueur 337 m est mis en exploitation en août 2010, aussi le village touristique adjacent à cette station a débuté son exploitation en août 2010. Ce projet pourra augmenter le nombre de touristes et recevoir les navires géants (330 m de longueur).

- Le dragage des ports de : la Goulette-Radés-Gabès et Zarzis pour renforcer les règles de sécurité et garantir l'exploitation optimale des ports.

Port de Radés

- La construction d'un quai des vrac solides et l'aménagement des terre-pleins adjacentes (14 millions de dinars).
- Le réaménagement d'un quai pour les produits pétro-chimiquiers (5,3 millions de dinars).
- La construction d'un quai pour les produits ferrés dans le cadre d'un BOT (20 millions de dinars).
- L'aménagement du silo céréalier (11 millions de dinars).
- Optimisation du port de Radés : construction du quai n°8 (250 m de longueur) (22 millions de dinars).
- La construction d'un quai pour les vrac liquides industriels (5 millions de dinars).

Projet communs

- Acquisition et installation des systèmes de sécurité pour les navires : (VTS) pour les ports de : Bizerte – Sousse –Sfax – Gabès et Zarzis.
- Acquisition de 07 vedettes de contrôle
- Acquisition de 04 vedettes de pilotage

La société tunisienne d'acconage et de manutention a renforcé ses capacités d'exploitation par l'acquisition des équipements modernes de manutention de près de 125 millions de dinars durant la période (2007-2010).

Les professions de la marine marchande et de transitaire

La promulgation de deux lois : la première n°43 en 2008 en date du 21 juillet 2008 relative aux transitaires modifiant et complétant la loi 32 de 1995 en date 14 avril 1995 relative aux transitaires, la deuxième loi n° 44 en 2008 en date du 21 juillet 2008 relative à l'organisation des professions de la marine marchande.

L'inscription sur le registre des professions de la marine marchande a été remplacée par le dépôt des cahiers de charges pour neuf professions de la marine marchande sur treize.

Cependant, les professions suivantes : la société de classification de navires, l'entrepreneur de manutention, l'armateur et le transporteur maritime s'exercent toujours par l'inscription sur le registre des professions de la marine marchande vu qu'elles exigent des compétences et des investissements importants.

L'application de la liasse transport pour la facilitation des procédures du commerce extérieur

La "liasse transport" est appliquée à 100% au port de Radés, ceci concerne l'avis d'arrivée des navires, des marchandises, le manifeste marchandise, les procédures de déclaration douanière et l'enlèvement des marchandises.

Ainsi on est parvenu à supprimer tout déplacement et échange de papier (0 déplacement et 0 papier) ce qui a permis de réaliser une économie au niveau de papier consommé et un gain au niveau du délai de séjour des marchandises dans le port.

Dans le but de renforcer la dite liasse, il a été décidé un tarif unique de "1500" dinars, au lieu de "4.500" dinars pour l'échange électronique d'avis anticipé d'arrivée de la marchandise, et l'avis d'arrivée de la marchandise, et le bon à délivrer.

D'autres efforts se poursuivent pour :

- Préparer la seconde étape qui consiste à élargir la liaison du système avec les chargeurs importateurs et exportateurs à travers les professionnels (les transitaires, les commissionnaires en douane, les transporteurs internationaux routiers).
- Généraliser l'application du système de "la liasse transport" dans les autres ports de manière progressive.
- L'intégration du service d'enlèvement de la marchandise selon le rendez-vous dans le système de la liasse transport.

Le transport intelligent

Ce projet consiste essentiellement à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication à travers les technologies (RFID/GPS) pour assurer la traçabilité (tracking) des unités de charges, des moyens de transport, des équipements de manutention et le suivi de leurs mouvements dans les ports.

Ce projet vise notamment :

- la planification des différentes opérations d'acconage et de manutentions des navires.
- Le suivi du flux des conteneurs et des remorques dans les ports (entrées, sorties, délai de séjour, précision instantanée de leurs placements).
- La gestion rationnelle des endroits de stockage, des équipements de manutention et le suivi d'exploitation instantané.
- L'adoption de l'aspect immatériel de gestion des conteneurs et la réduction de délai de livraison.
- Le suivi du trafic (entrée - sortie) des camions, des personnes dans le port, ce qui permet d'assurer plus de sécurité, de sûreté et de contrôle des dommages éventuels des unités de charges.
- Le suivi du trafic des unités de charges à l'extérieur du port (traçabilité).
- La réduction de la consommation d'énergie, la protection de l'environnement et le renforcement

des règles de sécurité et de sûreté.

- L'intégration dans le projet euro-méditerranéen des autoroutes de la mer, surtout avec le choix du port de Radés au premier rang pour démarrer ce projet pilote sur les deux axes : Radés/Marseille et Radés/Gênes.

L'installation de ce projet (RFID/GPS) sera réalisée avec un coût de 5 millions de dinars et pour un délai de 12 mois, l'exploitation sera en fin de l'année 2011.

La Formation dans le secteur maritime et portuaire

La stratégie de formation se présente comme suit :

Secteur maritime commercial

Le secteur du transport maritime a des besoins de formation pour le recyclage, et la formation qualitative spécifique pour la navigation selon les exigences de la convention internationale sur les normes de formation des gens de mer de délivrance des brevets et de veille la (STCW)

L'Académie militaire de Menzel Bourguiba assure la formation des officiers navigants selon les normes internationales, et il est prévu d'augmenter l'effectif des cadres supérieurs formés dans cette académie pour pallier aux besoins nationales et internationales notamment l'insuffisance des navigants en Europe.

Les ports maritimes de commerce :

Pour répondre aux exigences réglementaires du code des ports maritimes, et celles des conventions internationales dans le domaine maritimes et portuaire, il est en dispensable :

- De former des cadres supérieurs et des techniciens spécialisés pour les besoins de l'autorité portuaire et aux intervenants dans les ports,
- Assurer la mise à niveau du facteur humaine du secteur.
- Préparer le programme de cycle de formation et de recyclage de différentes catégories travaillant dans les ports.

Le transport multimodal et la logistique

Assurer la formation des cadres et des techniciens spécialisés pour être aptes à :

- une gestion moderne de différentes modalités de transport
- l'adoption du transport multimodal et l'exploitation des zones d'activités logistiques.

Les professions maritimes

Former des agents techniciens aptes à l'exploitation technique et commerciale de la flotte maritime commerciale, maîtrisant les opérations du transport multimodal, d'affrètement du navire, de commission, d'agencement, d'acconage, de manutention, et de gestion des unités de charges.

L'institut méditerranéen de formation des métiers de la mer

L'institut méditerranéen de la formation des métiers de la mer a été créé le 6 octobre 2009 au siège provisoire du port de Radés.

La formation a débuté le 19 octobre 2009.

L'objectif principal de cet institut est d'assurer la formation pour les besoins du secteur du transport en offrant une main d'œuvre spécialisée, qualifiée et satisfaisante pour la demande des sociétés et des établissements nationaux que celle des organismes étrangers.